

# la lettre de liaison de l'association **COMBRÉE**

## Amicale des Anciens Élèves et Amis

n° 14

Décembre 2016

- Editorial
- Un coup d'œil sur le site
- Le C.A. du 15 octobre
- L'assemblée générale de novembre
- La page des chiffres
- Les Classes de Citoyenneté
- Le mot de Monsieur le maire
- Un peu d'histoire
- Trois appels à entendre
- Encart : bulletin d'adhésion

Chers amis,

**L**a Lettre de liaison que vous recevez en cette fin d'année vous permettra de constater combien le collège vit encore par votre participation à nos actions ou par les témoignages dont vous nous faites part de plus en plus souvent et que nous transcrivons dans le « Courrier des internautes ».

Je tiens à remercier tous ceux qui ont pris cette année encore une part active à la vie de l'Amicale, fût-ce par de petits gestes ponctuels. Dans ce domaine, rien n'est inutile ni accessoire. Car, vous le comprenez, tout ce que vous apportez à l'Amicale contribue d'une manière ou une autre à assurer sa pérennité. Les efforts que nous consentons n'ont pas vocation à être vains. Dans ce domaine des échanges, sachez que la page Facebook de l'Amicale compte désormais près de 90 abonnés, dont beaucoup appartiennent aux plus jeunes générations, signe que le collège continue de susciter de l'intérêt auprès de ceux qui l'ont fréquenté dans ses dernières années.

### Éditorial

*Jean-Michel Guittet*  
président



Comme vous le savez, notre Assemblée Générale s'est tenue le 26 novembre dernier. Je remercie chaleureusement Monsieur le maire de Combrée qui a bien voulu nous accueillir dans une des salles de sa municipalité et nous guider dans la partie du collège acquise par sa ville. La réunion a notamment permis de décider du transfert, après inventaire, des objets dont nous sommes propriétaires et qui sont actuellement entreposés dans la chapelle. Ceux qui relèvent du culte seront à terme entreposés dans un local adapté, mis à notre disposition par le diocèse d'Angers. Les autres, seront transférés, selon des modalités qui restent à préciser, dans un local de la municipalité de Combrée. Ces objets méritent en effet que nous en prenions soin et les conditions de stockage actuelles ne semblent pas leur garantir une préservation satisfaisante.

Avant de conclure, je renouvelle mon appel à vos participations. Vos courriers, les photos que vous nous adressez sont autant de pierres à l'édifice.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de très joyeuses fêtes de fin d'années !

Amicalement

# Un coup d'œil sur votre site

[www.amicalecombree.fr](http://www.amicalecombree.fr)

Vous l'avez remarqué – nous l'espérons –, le site internet de l'Amicale continue d'évoluer.

La rubrique **L'actualité (1)** vous propose la parole du président.

La rubrique **(2)** vous permet de savoir ce qui s'est passé d'important pour l'Amicale au cours des mois précédents : ici, il s'agit de la Journée de la Taupe chère aux scouts des années 62 à 64.

La rubrique **Vous avez la parole (3)** permet à tout ancien(ne) élève, professeur, ami(e) ou employé de l'Institution libre de Combrée de participer activement à la vie de l'Amicale. En ce moment il s'agit d'un appel à se manifester auprès du secrétaire pour une activité ciblée en 2017.

N'oubliez pas que tout ce que vous nous écrivez (sauf avis contraire de votre part) entre au jour le jour (texte, photos etc.) dans la rubrique **Le courrier des internautes (4)**. Donc il faut nous écrire ou nous téléphoner.

Bien évidemment, grâce à votre participation, la rubrique **À propos des uns et des autres (5)** en bas de page vous permet d'être tenus informés des peines et des joies dans nos familles.

Et puis, vos coups de cœur sont attendus dans **Culture et Loisirs (6)**. Vous trouverez aussi quelques activités autour de Combrée, glanées dans la presse locale.

Une nouveauté : **Dernières mises à jour (7)** vous permettra de savoir ce qui a été modifié ou ajouté depuis votre dernier passage sur le site.

N'oubliez pas l'existence de la **Boutique (8)** qui vous propose des articles-souvenirs.

Le musée virtuel a été complété avec quelques objets de culte qui avaient été confiés au Père Jean Tortiger lors de la fermeture de l'établissement.

Nous vous appelons à participer à ce site : vous êtes nombreux à exprimer votre désir de participer ... il reste juste à concrétiser !



Pour que notre fonds de documentation puisse s'étoffer, nous avons besoin de votre collaboration : en fouillant dans vos archives, vous trouverez certainement quelques photographies ou documents qui nous permettront d'enrichir le site.

Votre Amicale vit notamment grâce à votre soutien et vos participations, si minimes soient-elles.

**CONTACTEZ-NOUS !** Vos contributions et vos suggestions seront les bienvenues !

# Compte-rendu du conseil d'administration d'octobre dernier

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le 15 octobre à Bel-Air de Combrée, d'une part pour faire un point de situation, d'autre part pour préparer l'Assemblée générale à venir.

*Étaient présents : Geneviève Charbonneau, Patrick Tesson, Jean-Louis Boulangé, Philippe Tijou et Jean-Michel Guittet.*

## **Voici les points essentiels abordés lors de la réunion du CA.**

Le président a fait un retour sur les activités de l'année, notamment la Journée de la Taupe dont le compte rendu figure sur notre site Internet.

Puis, il a présenté un point de la trésorerie qui pourrait être globalement bénéficiaire cette année. Un peu plus de 75 adhésions ont été enregistrées, soit un chiffre équivalent à celui de l'an passé. Les dépenses se limitant à une participation à la Journée de la Taupe, aux frais courants d'administration (hébergement du site internet, coût à venir de la Lettre de Liaison annuelle et financement partiel du déjeuner de l'AG). Le trésorier de l'Amicale, Didier Viel, fera bien entendu un bilan précis et réactualisé lors de l'AG le 26 novembre.

Guy Bernier ayant annoncé pour raisons personnelles sa décision de ne plus participer aux activités de l'Amicale, le président tient à souligner son engagement depuis de longues années et tout le travail qu'il a bien voulu fournir.

Monsieur Jean-Louis Roux, maire de Combrée, a fait part à l'Amicale de l'acquisition par sa municipalité des bâtiments Esnault et de la salle Saint-Augustin, tous bâtiments récents en 1960. Cette acquisition a été actée par 2IDE, l'organisme propriétaire des lieux. Il a par ailleurs proposé d'étudier la mise à disposition d'une salle pour notre association. Les modalités de cette mise à disposition et son échéance restent à préciser. Il est évident que le découpage du collège reste problématique, cependant la concertation doit se poursuivre avec toutes les instances responsables et en particulier les élus locaux.

Le président a ensuite évoqué le transfert dans un lieu sûr des objets dont nous sommes propriétaires et qui sont actuellement entreposés dans la chapelle. Ce transfert correspond à deux impératifs : les regrouper dans un lieu auquel nous aurions accès librement, ce qui n'est pas le cas actuellement, et assurer leur sauvegarde. En effet, d'une part ces objets ne sont pas entreposés dans un lieu propice à leur conservation, d'autre part, l'EPIDE nous a signalé avoir subi trois effractions dans les bâtiments anciens. La chapelle n'a pas encore été "visitée" mais il apparaît que son intégrité n'est pas totalement assurée. Le président souhaite donc que ces objets soient mis en lieu sûr, et ce, dans les meilleurs délais. Les maintenir à tout prix dans la chapelle représente un risque pour leur intégrité.

Le diocèse d'Angers mène depuis quelque temps une action pour assurer la préservation des objets de culte du département. Ces objets sont répertoriés et regroupés par l'abbé Bertrand Chevalier qui s'est vu attribué cette charge en plus de ses activités paroissiales à Allonnes, près de Saumur. L'abbé Chevalier a officié autrefois à Combrée. Il a proposé à l'Amicale de conserver les objets de culte dont nous sommes propriétaires dans un local du diocèse. Ces objets resteraient bien sûr notre propriété et le diocèse les tiendrait à notre disposition à chaque fois que nous en aurions besoin.

Parallèlement, le siège de l'EPIDE a contacté l'Amicale pour faire un point sur ces objets. Il semble que l'EPIDE préférerait que l'Amicale en reprenne désormais la responsabilité. L'EPIDE s'interroge également sur la désacralisation de la chapelle. Toutes ces questions doivent nous conduire à faire le point de ce qui appartient à l'Amicale parmi les objets encore entreposés dans la chapelle.

Il a ensuite été abordé le sujet de la maquette en plâtre du collège qui selon les uns aurait été un peu endommagée par des élèves de l'EPIDE et selon les autres totalement détruite. Il sera demandé à l'EPIDE de nous donner un état de cette maquette. Philippe Tijou s'est proposé de la rénover si toutefois son état le permet.

Enfin, les relations entre l'Amicale et l'ASMV ont été évoquées pour rappeler la nécessité d'une collaboration.

### **L'ordre du jour de la prochaine AG a été défini comme suit :**

- Mise au vote du transfert des objets entreposés dans la chapelle vers un local adapté.
- Propositions d'activités pour l'année 2017
- Point de situation de la trésorerie.
- Point de situation du site internet et de la Lettre de liaison annuelle.
- Point de situation concernant la composition du CA après le départ de Guy Bernier.

Jean-Michel GUITTET (cours 1985)  
président, le 23 octobre 2016

Merci de faire circuler autour de vous cette Lettre de Liaison et de nous envoyer les coordonnées de ceux qui seraient intéressés pour nous rejoindre.

Cette Lettre de Liaison contient des appels qui vous sont adressés :  
merci d'en tenir compte : voir page 15

## Compte-rendu de l'assemblée générale

Nous étions une dizaine à la messe, ce 26 novembre à 9h00 ; en majorité des anciens élèves venus de loin accueillis par nos habitués soutiens de la paroisse qui s'investissent toujours autant pour les anciens élèves. La messe a été célébrée par l'abbé Maurice Augeul et animée par Marie-Jo Abline avec l'appui d'une organiste et d'une chef de chœur pleines d'allant. Les noms des défunts de cette année ont été cités et nous avons tous entonné l'hymne combréen.

Après quelques échanges amicaux sur le parvis de l'église, nous avons rejoint la salle de la Planche généreusement prêtée par la mairie ; quelques membres de l'Amicale nous y attendaient.



## **L'Assemblée générale pouvait commencer.**

Étaient présents : Jean-Michel Guittet (président, cours 85), Didier Viel (trésorier, cours 66), Jean-Louis Boulangé (secrétaire, cours 64), Patrick Tesson (président honoraire, cours 72), Gérard Gendry (ancien directeur, cours 54), Marie-Jo Abline (personnel de l'ILC), Jean Taufflieb (cours 48), Maurice Augeul (prêtre, cours 58), Jean-Pierre Ariaux (prof, cours 66), Henri Gaillard (combréen, cours 64), Dominique Faure (cours 69), Philippe Tijou (cours 66), Geneviève Charbonneau-Bloomfield (président ASMV collège de Combrée), Henry de Pimodan (cours 66), Jeanne Gazeau (cours 84), Elisabeth Gazeau (cours 86), Ombeline Gazeau (cours 80) et Keith Bloomfield.

Monsieur le Maire de Combrée, Jean-Louis Roux (ancien professeur), nous a rejoint en fin de séance pour parler de l'acquisition de certains bâtiments du collège par la municipalité.



### **Introduction de la réunion par Jean-Michel Guittet, président**

Rappel de l'ordre du jour et proposition d'aborder en cours de séance les questions envoyées par mail au président par Dominique Faure.

### **Rapport financier du trésorier, Didier Viel**

Le trésorier présente le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice 2015 (Cf pages 8 -9).

Henry de Pimodan suggère de minorer dans les actifs la valeur de la fresque aux 40000 visages réalisée à l'occasion du bicentenaire. Il est proposé de ramener cette valeur à 1000 euros.

Sur ce sujet, il paraît compliqué de trouver un moyen d'amortir les frais engagés. Il faut garder la fresque intacte car elle représente une partie du patrimoine de l'établissement. Et il n'est pas non plus possible de vendre les photos qui ont servi à cette fresque car elles sont en accès libre sur le site internet.

### **Rapport du secrétaire, Jean-Louis Boulangé**

- Compte-rendu des envois de l'invitation à cette AG : sur les 645 invitations envoyées, vingt personnes s'étaient excusés et 19 nous avaient fait parvenir leur pouvoir.
- 46,77% des emails envoyés ont été ouverts (moyenne des envois précédents : 43,4%)
- Fréquentation du site le mois dernier : 3417 pages vues soit 5,2 pages par visite. Sur l'année, cette fréquentation fluctue avec des pics lors d'envoi des Lettre d'Information et Lettre de Liaison.
- Travail actuel en cours : tenter de reconstituer la liste des avoirs mobiliers de l'Amicale : presque tous les objets du culte sont localisés et en notre possession, les cadres (peintures et photos) restent à recenser avec précision, sans doute présents dans la chapelle et les autres objets éventuels ne sont ni localisés ni connus
- Les nouveautés (mise à jour) sont maintenant en page d'accueil afin de pouvoir se diriger immédiatement sur les derniers éléments mis en ligne.
- Un appel aux scouts pour se retrouver en 2017, n'avance pas.
- Le courrier des internautes a un succès limité à une quarantaine de lettres ou emails envoyés par les anciens élèves ou amis.

### **Intervention de Jean-Michel Guittet, président**

Il devient urgent de transférer les objets actuellement entreposés dans la chapelle vers un lieu plus propice à leur stockage.

En effet, l'EPIDE a signalé à plusieurs reprises que ces objets n'étaient pas en sûreté du fait de plusieurs effractions commises à l'intérieur des bâtiments.

En outre, le diocèse d'Angers a proposé de conserver les objets du culte, propriétés de l'Amicale, dans un local adapté, et de les tenir à notre disposition.

Le président propose donc de transférer les objets de culte vers ce local du diocèse dans les meilleurs délais et d'entreposer les autres objets dans un local qui pourrait être mis à disposition par la mairie de Combrée.

### **Intervention conjointe de Dominique Faure, de Philippe Tijou et de Geneviève Charbonneau**

Il est nécessaire de faire un point précis des objets appartenant à l'Amicale. Pour rappel, une partie de ces objets a été achetée pour un montant de plus de 20 000 € au cours d'une vente aux enchères organisée en septembre 2005. L'objectif à cette époque était de les utiliser pour constituer un lieu de mémoire du collège.

En particulier, les objets ayant été vendus ou dont la trace est incertaine, doivent faire l'objet de recherches car il est possible que certaines des ventes soient contestables. Une peinture en particulier, vendue pour une faible somme, pourrait valoir beaucoup plus.

Geneviève Charbonneau souhaite également que l'on demande à l'EPIDE ce que cet organisme compte faire de la chapelle, car elle s'inquiète de son devenir quand elle aura été vidée de ces objets conservés pour un lieu de mémoire. Même chose pour l'ensemble du bâtiment. Quant au lieu de mémoire lui-même, elle ajoute qu'il pourrait devenir un musée interactif retraçant non seulement l'histoire du collège mais aussi celui de la région environnante à laquelle le collège est très lié ainsi qu'un lieu d'expositions fixes ou tournantes, rappelant que son association (pour la sauvegarde et la mise en valeur du collège de Combrée) a reçu à cet effet en don une magnifique collection de planches entomologiques.

Geneviève Charbonneau, Philippe Tijou, Dominique Faure s'opposent dans l'immédiat à ce transfert, arguant que le maintien des objets dans la chapelle freinera le propriétaire des lieux s'il compte mener des actions contre cette chapelle. Ils préféreraient se déterminer à ce sujet une fois rendues les conclusions du groupe de travail chargé d'inventorier les objets détenus par l'Amicale.

### **Intervention de Dominique Faure**

Dominique Faure rappelle que la modification des statuts doit faire l'objet d'une Assemblée générale extraordinaire. Sauf erreur, il semblerait qu'en 2014 un nouveau but de l'association ait été ajouté à l'article 3 des statuts sans qu'une AG extraordinaire n'ait été formellement consultée à ce sujet.

Il souhaite que les réunions organisées par l'Amicale soient plus nombreuses.

*Le président lui répond qu'il était difficile d'organiser des réunions cette année et rappelle que deux réunions ont été néanmoins organisées en décembre 2015 et octobre 2016.*

Dominique Faure suggère enfin que si l'Amicale n'est pas en mesure de poursuivre ses actions, elle soit dissoute.

### **Intervention de Monsieur le Maire de Combrée**

Après l'achat de la partie Est du collège, Monsieur le Maire nous a annoncé l'utilisation prévue de chaque partie :

- Au RdC côté jardin, la salle de sport devrait être réhabilitée fin 2017 pour créer une salle de danse.
- Au RdC haut, dans l'ancienne étude, va s'installer un centre de soin et de service à la personne.
- La Salle Saint-Augustin va pour l'instant rester inaccessible et inutilisable car en mauvais état et non classée ERP (Établissement recevant du public). Jean-Louis Roux souhaite, qu'à terme, cette salle retrouve sa destination d'origine (théâtre, spectacles), mais un tel projet ne pourra être porté que dans le cadre de la Commune Nouvelle.
- Les salles de classes vont faire l'objet de travaux de rénovation.

- L'oratoire, en très bon état, pourra éventuellement être loué à l'Amicale pour y stocker des objets lui appartenant voire y créer un lieu de mémoire attendu par tous les anciens du collège. Ce lieu de mémoire n'est pour l'instant qu'à l'état de projet.
- L'ancienne cour du lycée appartient pour les deux-tiers à la mairie.

### **Intervention de Jeanne-Françoise Gazeau**

Jeanne-Françoise Gazeau attire l'attention sur la salle d'histoire du collège qui représente une valeur patrimoniale et souhaite que tout soit mis en œuvre pour sa préservation.

Monsieur Jean-Louis Roux propose d'intervenir auprès des propriétaires des bâtiments pour attirer leur attention sur ce point.

### **Votes**

- Il est donné quitus au trésorier. L'actif de la fresque aux 40000 visages sera ramené à 1000 euros.
- Il est décidé à l'unanimité de créer un groupe de travail chargé d'inventorier les objets dont l'Amicale est propriétaire. Ce groupe de travail sera conduit par Philippe Tijou et aura pour autres membres Dominique Faure et Jean-Louis Boulangé. Le travail d'inventaire devra être achevé au plus tard le 31 mai 2017.
- Le transfert des objets de culte dans un local de l'évêché, après inventaire, est validé par 26 voix pour et 7 voix contre.
- Le transfert des autres objets vers un local de la mairie, après inventaire, est validé par 27 voix pour et 6 voix contre.

À l'issue de la réunion, le président propose d'organiser une réunion du Conseil d'Administration dans le courant du premier semestre 2017.

### **Visite de l'aile Est du collège achetée par la municipalité**

- Nous sommes entrés par la route de Bel-Air (rue du chevalier d'Avoynes) où le mur d'enceinte du collège a été abaissé car en mauvais état dans sa partie haute. Le portail a été supprimé pour les mêmes raisons et un important travail de terrassement a été réalisé pour accéder à la partie basse du bâtiment Esnault (datant de 1960). Toute cette partie reste condamnée en attente de sa remise en état.
- L'allée des tilleuls est en cours de nettoyage.
- La nature reprenant vite ses droits, l'ancienne cour du lycée est recouverte d'un tapis d'herbe. Nous avons ensuite visité la partie nord du bâtiment Esnault, dont l'oratoire.
- La salle Saint-Augustin (théâtre, ciné-club, salle d'examen) devra subir des travaux très importants pour sa rénovation.



*Le Sacré-Cœur*

Nous avons pu ainsi voir les parties suivantes :



*l'ex-plaine des sports*



*l'ex-cour des grands*



*l'Oratoire*



*la salle Saint Augustin*



*l'aile est du bâtiment*



*le gymnase*

### **Le repas convivial**

Une dizaine de membres se sont retrouvés salle de la Planche pour partager dans la détente et la joie, un repas préparé et servi par Mme Portejoie, commerçante à Combrée.



M. le maire nous a rejoint à l'apéritif. Nous nous sommes séparés vers 17h15.

Rédaction collégiale de ce compte-rendu

**Le bureau et le conseil d'administration ont besoin de vous, anciens et amis du collège, l'Amicale peut aussi vous venir en aide :**

- pour avoir les coordonnées des membres ou de l'ensemble d'un cours,
- pour vous aider à vous réunir : listes, lieux, aide financière,
- pour utiliser le site internet par notre biais.

**Tout ce que vous nous communiquez est mis sur le site (presque) immédiatement, sauf avis contraire de votre part.**



# La page des chiffres

## Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2015

L'exercice comptable 2015 montre une plus forte diminution du volume des recettes que des dépenses. Cet écart pour la deuxième année consécutive semble s'accroître.

### **Recettes de fonctionnement : 4 139,42 €**

Les recettes de fonctionnement diminuent de 38% entre 2014 et 2015.

Le produit des cotisations de 2015 s'élève à 2 635 €. Il est en baisse de 17%.

Les dons enregistrés pour 330 € sont en chute de 75% par rapport en 2014.

En 2015, pour la première fois, apparaît la vente des produits dérivés : clés USB, MUG et T-Shirt pour un montant de 434 € à la place de la vente des Dvd et Livre 2 Siècles d'Histoire en 2014.

Les autres recettes proviennent de la participation au repas à la fête des Anciens pour 230 € et des produits financiers pour 510,42 € en forte baisse.

### **Dépenses de fonctionnement : 8243,73 €**

L'ensemble des dépenses de fonctionnement en 2015 diminuent de 9%.

Les dépenses traditionnelles de fonctionnement : frais de mission, fournitures de bureau, affranchissement, lettre de liaison, l'organisation de l'AG et des CA s'élèvent à 5 281,76 € soit une hausse 28% due au coût des 2 lettres de liaison et aux frais postaux.

Deux nouvelles lignes de dépenses apparaissent en 2015 :

- L'achat des objets publicitaires 100 T-Shirt, 50 MUG et 50 Clés USB pour 1 732,20 € qui génère des recettes.
- La manifestation lors de la journée du patrimoine avec le concert, les affiches, la SACEM et l'assurance pour 601,10 €.

### **Résultat de l'exercice : - 4 104,31 €**

L'exercice 2015 se clôture avec un résultat déficitaire de 4 104,31 € conséquence de la baisse des ressources. Ce déficit viendra en diminution des fonds propres de l'Association.

### **Bilan : 71 248,32€**

#### **Au passif,**

Les fonds propres associatifs 2015 sont réduits du montant du déficit de l'exercice 2014 de 2 441,04 € et atteignent 39 842,19 €.

#### **A l'actif,**

Le montant des disponibilités est de 43 340,61 € en diminution de 4 104,31 € par rapport à 2014.

Didier VIEL (cours 1966)  
le Trésorier

## BILAN au 31/12/2015

ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
<b>Immobilisations</b>			<b>Fonds Associatif</b>		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	39842,19	42283,23
Fresque 40000 visages	7012,10	7012,10			
<b>Total 1</b>	<b>27907,71</b>	<b>27907,71</b>	<b>Total 1</b>	<b>39842,19</b>	<b>42283,23</b>
<b>Produits à recevoir</b>			<b>Charges à payer</b>		
<b>Charges d'avances</b>	-	-	<b>Produits d'avances</b>		
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
<b>Total 2</b>			<b>Total 2</b>	<b>35510,44</b>	<b>35510,44</b>

<b>Disponible</b>					
SICAV – BNP	15792,00	15582,00			
Livret CNE	26644,42	30881,37			
C/C B N P	93,43	213,06			
C/C La POSTE	810,76	768,49			
PAYPAL					
			<b>Résultat exercice</b>	<b>-4104,31</b>	<b>-2441,04</b>
<i>Total 3</i>	<b>43340,61</b>	<b>47444,92</b>	<i>Total 3</i>	<b>-4104,31</b>	<b>-2441,04</b>
<b>Total</b>	<b>71248,32</b>	<b>75352,63</b>	<b>Total</b>	<b>71248,32</b>	<b>75352,63</b>

## COMPTE RÉSULTAT 2015 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

DÉPENSES				RECETTES			
	Prévu 2015	Réalisé 2015	Prévu en 2016		Prévu en 2015	Réalisé 2015	Prévu en 2016
Frais mission	250,00	217,10	200,00	Cotisations	3 000,00	2635,00	2 000,00
Fournitures de Bureau	200,00	184,13	200,00	Dons	500,00	330,00	100,00
Affranchissement	800,00	969,48	900,00				
Frais C A et AG	800,00	809,00	800,00	Frais CA et AG	150,00	230,00	200,00
Lettre de Liaison	2 000,00	3102,05	2 000,00	Clé USB	150,00	180,00	100,00
Classes de Citoyenneté	300,00	251,23	300,00	MUG	150,00	214,00	100,00
Fournitures publicitaires	1 800,00	1732,20		Tee Shirt	150,00	40,00	100,00
Site Internet	300,00	300,00					
Journée Pouancé			180,00				
Journée Patrimoine	500,00	601,10	400,00	Divers			
<b>Total Charges</b>	<b>6 950,00</b>	<b>8166,29</b>	<b>4 980,00</b>	<b>Total Produits</b>	<b>4 100,00</b>	<b>3629,00</b>	<b>2 600,00</b>
Charges financières	70,00	77,44	80,00	Produits financiers	500,00	510,42	500,00
				Produits exceptionnels			
<b>Total Dépenses</b>	<b>7 020,00</b>	<b>8243,73</b>	<b>5 060,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>4 600,00</b>	<b>4139,42</b>	<b>3 100,00</b>
<b>Excédent</b>				<b>Déficit</b>		<b>4104,31</b>	
				<b>Réserves</b>	2 420,00		1 880,00
<b>Total</b>	<b>7020,00</b>	<b>8243,73</b>	<b>5 060,00</b>	<b>Total</b>	<b>7020,00</b>	<b>8243,73</b>	<b>4 980,00</b>

### Evolution du nombre de cotisants et donateurs

2010*	2011	2012	2013	2014	2015	2016**
342	327	273	208	206	98	94

\* Effet Bicentenaire

\*\* Après l'AG de nov 2016

# Les Classes de Citoyenneté

*L'Amicale donne la parole à P. Tesson, fondateur et président de ce groupe de réflexion indépendant.*



Depuis maintenant plus de six ans, nous sollicitons les hautes instances de l'État pour qu'elles mettent en place LES CLASSES DE CITOYENNETÉ dans vingt-cinq ACADEMIES RÉPUBLICAINES réparties sur tout le territoire. Nous attirons l'attention des pouvoirs publics sur le désintérêt quasi-total de l'Agence du Service Civique et des organismes d'accueil des jeunes volontaires, vis-à-vis

de la formation civique et citoyenne prévue par la loi de mars 2010.

Aujourd'hui la situation n'a pas évolué ; cette formation n'est nullement une priorité, ni même un sujet de débat. Par manque d'ambition ou par défaut de vision à long terme, les gouvernements successifs ont négligé le potentiel considérable de ce dispositif.

Au lieu d'un Service Civique contribuant à ancrer chez les Volontaires, civisme, citoyenneté, et esprit de défense, il est depuis sa création en 2010, essentiellement utilisé comme une réponse au chômage des jeunes et à leur insertion dans le monde du travail.

En mars 2015, Patrick Kanner, Ministre de La Jeunesse des Sports et de la Vie associative proposait d'étudier l'expérimentation de Classes de Citoyenneté. Matignon n'a malheureusement pas suivi.

Fin 2015 nous avons fait le choix de concentrer notre énergie sur un seul candidat aux élections présidentielles : Alain Juppé. Pour cela, en dehors de tout esprit partisan, nous avons rencontré le 19 octobre 2015 à son siège de campagne le Groupe Jeunesse, chargé de collecter les bonnes idées pour le programme d'Alain Juppé. Nous avons ensuite été reçus le 11 mai 2016 par Hervé Gaymard, puis le 7 juin par Maël de Calan tous deux chargés d'élaborer les grandes lignes du programme Présidentiel du candidat.



P. Tesson, J.-J. Carré, P. Danset, J. Gaeremynck

Malgré les récentes évolutions, nos démarches restent d'actualité. Nous sommes par ailleurs disposés à présenter notre projet à tout candidat susceptible de l'accueillir favorablement.

Vous pouvez lire le dossier complet, régulièrement actualisé, sur ce lien :

<http://www.classesdecitoyennete.fr/le-dossier/avant-propos.html>

Pour donner un coup de tête (coup de main intellectuel) :

<http://www.classesdecitoyennete.fr/cercle-de-reflexion.html>

et pour me contacter : <http://www.classesdecitoyennete.fr/contact.html>

Patrick Tesson (cours 1973)  
Président honoraire de l'Amicale

## Quelques nouvelles des anciens

Vous trouverez sur le site les informations que nous avons reçues sur la vie des uns et des autres  
Voir en page d'accueil les rubriques « Le courrier ... » et « A propos des uns et des autres »,

**C'est à vous de nous informer.**

# Le mot de Monsieur le maire de Combrée

## Historique de l'acquisition

Depuis plusieurs années la mairie de Combrée cherche à mutualiser la salle de sport ainsi que l'ancienne salle de gym au rez-de-chaussée du bâtiment Esnault. Après plusieurs tentatives et malgré la volonté des directeurs de l'EPIDE et de son propriétaire 2IDE (Société Immobilière Défense Insertion Emploi) d'adhérer à cette mutualisation, il s'est avéré que cette opération ne pouvait aboutir du fait de la structure juridique atypique de 2IDE. Malgré tout, soucieuse de vouloir répondre au besoin croissant d'une nouvelle salle de sport à Combrée sans empiéter sur des terrains vierges pour y construire une salle neuve, la municipalité a repris les échanges avec madame Desportes, directrice de 2IDE, en proposant cette fois d'acquérir le bien et de le mutualiser avec l'EPIDE. L'idée a fait son chemin et nous avons donc obtenu l'accord du conseil d'administration de 2IDE pour mener à bien ce projet. La signature de l'acte de vente a eu lieu fin juillet, la commune est donc désormais propriétaire de la salle de sport mais également du bâtiment Esnault et de la salle St Augustin.

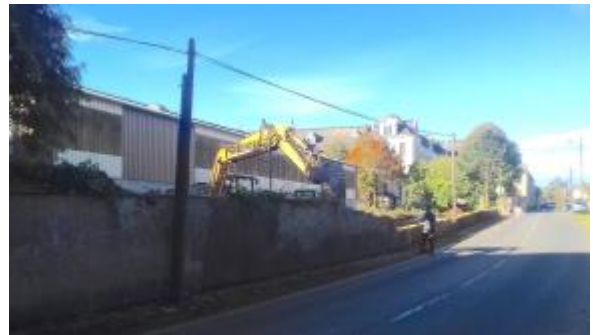
## Les projets ?

Dans l'immédiat nous réhabilitons la salle de sport afin de la conformer aux normes actuelles, dans un deuxième temps nous installerons le centre de soin de Combrée dans le bâtiment Esnault, puis nous réhabiliterons la salle de gym pour lui redonner son usage d'origine voué aux activités physiques en salle telles que la danse, la gym au sol, etc.

Des projets d'utilisation des autres espaces ne sont pas pour l'instant programmés, mais la réflexion va bon train. Il n'est d'ailleurs pas exclu d'y prévoir un local dédié à l'Amicale des anciens élèves du collège.

## Les premiers travaux ?

Les travaux ont débuté au mois d'octobre par le défrichage du terrain autour de la salle de sport et par le remaniement du mur rue du Chevalier d'Avoynes (route de Bel-Air) afin d'y aménager un accès sécurisé sans avoir à passer par l'entrée principale du collège, qui reste entière propriété de 2IDE. La remise en état de la salle en est au stade des études. Elle devrait être opérationnelle à la fin du premier semestre 2017. Suivront ensuite les travaux nécessaires à l'installation du centre de soin, sans doute dans l'ancien foyer souvent appelé « l'aquarium » par les élèves du lycée et la réfection de la salle de gym.



## L'intégrité du site

Schéma de principe de la première phase



Par ailleurs, il a été convenu que la cour du lycée, dont la moitié appartient désormais à la commune, gardera sa physionomie d'antan et qu'aucune construction nouvelle n'y sera implantée afin de ne pas dénaturer l'aspect d'origine qui contribue à l'allure générale du vieil édifice. La cour sera mutualisée entre les deux structures.

Enfin nous allons tout faire pour sauvegarder, restructurer et retrouver la beauté du parc qui longe les champs côté EST en espérant qu'une fois l'ensemble des travaux aboutis, cette seconde vie qui débute entrainera d'autres projets et pourquoi pas la renaissance du bâtiment ancestral.

Jean-Louis Roux, Maire de Combrée et ancien professeur au collège

# Un peu d'histoire



## Le scoutisme de mes jeunes années

« Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ! ». En paraphrasant Aznavour, je préciserais plutôt les moins de 80 ans puisque mon propos concerne la préhistoire du scoutisme dans le segréen juste après la seconde guerre mondiale en 1945.

### Les débuts du scoutisme à Segré

Après la libération de Segré, en août 1944, la municipalité avait fait construire des baraquements pour loger les sinistrés. Il y en avait un petit sur le Mail des Platanes qui fut inoccupé en 1945. Ce fut là notre premier local et la première fois où j'ai entendu le nom de Baden Powell. Par la suite le local se trouvait dans une petite dépendance, une cabane de jardinier du château de la Loge sur le bord de l'Oudon route de Pouancé. Je n'ai d'ailleurs jamais su qui avait été l'initiateur du scoutisme à Segré mais je pense que l'idée première a dû venir du collège Notre Dame d'Orveau à Nyoiseau où il y avait un embryon de troupe. Nos responsables, guère plus âgés que nous, étaient Jacques Joubay (cours 1947) et René Malet du collège d'Orveau. Tous les deux étaient segréens et en août 1947 ils avaient eu la grande chance de participer au Jamboree de la Paix à Moisson dans les Yvelines, Jamboree qui avait réuni 25.000 scouts de 70 pays. Deux ans après la fin de la guerre c'était un exploit et ce fut un véritable événement en France. Ce sont eux qui sans moyen ni soutien ont commencé à nous initier au scoutisme. Nous n'avions pas de vêtements scouts ni d'équipements seulement un foulard vert à bordure rouge qui permettait quand même de nous différencier. On marchait beaucoup, on chantait aussi beaucoup et nos campements étaient des plus sommaires. Souvent on dormait sous une simple toile de tente, sans tapis de sol, simplement enroulé dans une couverture ou dans le fond d'une grange.

À la même époque une meute de Louveteaux avait aussi été créée. Leur local se trouvait chez le docteur Barraud à l'angle de la route de Maingué et de la route de Château-Gontier dans une gloriette qui n'existe plus maintenant. Endroit idéal pour jouer avec Moogly et les singes bandarloques !

Suite à un incident qui aujourd'hui serait considéré comme bénin, la 1ère Segré n'a pas eu une longue existence. Nous étions allés camper au Lion d'Angers dans le parc de l'Isle Briand. Il y avait là d'autres scouts, des Routiers je crois, et des Guides d'Angers et de Segré. Après un feu de camp réussi où les Guides avaient présenté quelques scénettes et des chants scouts, chacun avait regagné sa tente. Durant la nuit trois ou quatre garçons dont je faisais partie (j'en bats encore ma coulpe de honte !) décidèrent d'aller « virer » les tentes des Guides. Idée saugrenue et mauvaise pioche ! À peine avons nous commencé notre forfait que les filles et leurs responsables nous tombèrent dessus. En quelques minutes nous avons été capturés et ficelés comme des saucissons. Les Guides aussi savaient faire du matelotage mais quelle humiliation pour les petits machos ! Au retour à Segré nous eûmes droit à une Cour d'Honneur qui n'était pas volée mais l'affaire ne s'arrêta pas là. En haut lieu les instances du Scoutisme n'avaient pas apprécié notre exploit et elles décidèrent sur le champ de dissoudre notre toute nouvelle troupe. Décision rapide et peut-être sévère mais il faut dire qu'en 1946 les contacts et les relations garçons-filles étaient inexistantes et même interdites et qu'un mouvement de jeunesse à connotation catholique ne pouvait accepter un tel désordre. Je pense aussi que l'on avait dû trouver que l'encadrement était trop léger et pas assez mature ce qui était vrai. Cela n'enlève rien néanmoins à la détermination et à la volonté de J. Joubay et de R. Malet qui malgré leur jeunesse et leur inexpérience, partant de rien et avec rien, sans aucune aide d'adultes, avaient essayé de lancer le scoutisme à Segré.

Au début des années 50 il y avait également une troupe scoutie à Craon en Mayenne sans doute due à l'initiative de Claude Lemonnier (c.46). Je ne sais pas si elle a perduré.

## Et à Combrée

Je n'ai jamais su qui avait eu l'idée de démarrer le scoutisme au collège en 1947. L'évêché d'Angers y était semble-t-il peu favorable. On devait penser à l'époque que les Cœurs Vaillants et les Âmes Vaillantes étaient des mouvements bien suffisants et surtout bien orientés pour les jeunes. À Combrée notre Supérieur, le chanoine Pinier, devait être lui aussi dans cet état d'esprit et peu enclin à laisser s'installer dans notre Maison, comme il aimait dire, un mouvement de jeunesse en complet décalage avec la tradition combréenne. Il faut dire qu'une institution catholique où discipline et suivi des élèves pratiquement marqués à la culotte du lever au coucher étaient les maitres-mots, était incompatible avec la philosophie du scoutisme où chacun doit se sentir responsable et se comporter en conséquence. Il semblait à l'époque impossible de laisser partir dans la nature des enfants sans surveillant avec comme seuls responsables des élèves un peu plus âgés qui n'étaient forcément pas les plus disciplinés ou les plus studieux. Pourtant on y est arrivé. Peut-être que des élèves à l'époque en philo-math comme Claude Lemonnier ou Gabriel Halligon qui étaient déjà scouts avaient eu une influence mais ce n'est qu'une impression. Néanmoins en 1947 nous avions un local scout qui se trouvait dans le jardin potager près de la salle des fêtes. C'était vraisemblablement une ancienne resserre désaffectée sans aucun aménagement. Les réunions pouvaient avoir lieu seulement pendant la récréation qui suivait le déjeuner après avoir demandé au surveillant l'autorisation de sortir. Cette courte période d'à peine une heure ne donnait pas beaucoup de possibilités pour avancer dans la découverte du scoutisme. Nous n'avions bien entendu aucun signe distinctif et certains professeurs qui se promenaient étaient très étonnés de nous rencontrer en liberté dans le parc du collège. Les jeudis ou dimanches après-midi, pendant la promenade traditionnelle, nous pouvions de temps en temps avoir une sortie scout, comme il se doit sous le contrôle d'un surveillant. Je me souviens de l'abbé Bricard qui avait en quelque sorte le rôle d'aumônier de troupe et qui m'a laissé un bon souvenir. Était-il parent avec Louis Bricard très impliqué dans le scoutisme à Combrée ? En 1948 il y eut une cérémonie de promesses, dont la mienne, un jeudi après-midi sous le grand chêne dans l'herbe verte au fond de la prairie. Ce fut très simple, sans uniforme ni même un simple foulard et sans aucun représentant du collège ou des familles. Il y avait là quand même l'abbé Bricard, deux ou trois personnalités scoutistes inconnues pour nous et un drapeau scout sur lequel se faisait le serment « Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu je m'engage à servir... ». L'année suivante et malgré les rappels de l'abbé Bricard j'ai arrêté ma participation à la troupe. Il me semblait que nous étions toujours en liberté plus ou moins surveillée ou conditionnelle. Je pense aussi que le manque de moyens, de temps libre et sans doute d'empathie du corps professoral et de la direction du collège, ne nous motivaient pas suffisamment.

Ce ressenti après tant d'années n'engage bien entendu que moi. D'autres ont pu vivre cette période de façon différente et peut-être plus positive.

## Et après ...

Lorsque je vois aujourd'hui les photos du scoutisme au collège dans les années 1960 où les scouts sont en uniforme - un luxe en 1947 - à l'intérieur de la Maison entourés de leurs professeurs, je me dis qu'en une quinzaine d'années les choses ont bien changé. C'est une véritable intégration et c'est bien sûr ce que l'on pouvait espérer de mieux, mais c'est tellement différent de ce que nous avons pu connaître et vivre 15 ans plus tôt.

J'aurais aimé que mes fils soient scouts mais en 1970 dans le choletais où le scoutisme était pourtant bien implanté, les garçons étaient plus intéressés par le sport ou d'autres activités. Après 1968 le mouvement était d'ailleurs en crise et les effectifs en diminution surtout chez les Scouts de France. Il faudra attendre les années 1980 pour assister à un redémarrage et une stabilisation.

En ce qui me concerne j'ai dû attendre la génération suivante où une de mes petites-filles a été responsable à Nantes de Pionniers et de Caravelles, des jeunes de 14 à 17 ans. La mixité n'était donc plus un problème. Le scoutisme devait être à son goût puisqu'elle y a même trouvé son mari responsable comme elle. Et pour boucler la boucle leur mariage fut béni par un aumônier scout.

Jean-Marie Drapeau (cours 1952)

# Des appels ... à entendre



## Votre association a besoin de vous et de vos souvenirs.



Vous savez que l'Amicale est propriétaire d'un certain nombre **d'objets mobiliers** dont la majorité provient de la vente aux enchères du 30 septembre suivant la fermeture de l'Institution libre de Combrée. Le Musée Virtuel présent dans les Archives du site vous présente ces objets.

La récupération de ces objets est loin d'être complète, mais elle est en bonne voie ; une fois inventoriés et remis éventuellement à l'Amicale, ils pourront être présents dans un lieu propice à leur préservation, lieu qui, nous l'espérons, deviendrait le « Lieu de Mémoire » dont il est question depuis si longtemps au sein des anciens élèves.

Au cas où vous seriez en possession de tels objets, illustrant la vie au collège, de simples descriptions et photos suffiraient pour que ces objets soient « présents » virtuellement en ce lieu ou sur le site.

## Votre association vous propose une réunion sur le thème « Les scouts »



L'an passé, ceux qui étaient de la « Taupe » ont bien apprécié cette journée.

Pour 2017, appel est lancé à une **réunion des scouts de Combrée**, ce qui englobe Pionniers et autres Rangers. Mais, évidemment, il est impossible d'aller vous chercher par la main : alors envoyez-nous un mot, une suggestion, une liste de camarades, les noms de ceux que vous aimeriez revoir, etc ...

Il suffit d'un point de départ et, avec un peu de volonté, on y arrivera.

## Votre association vous demande un coup de main



L'Amicale compte peu d'adhérents et de donateurs : la Lettre de Liaison imprimée est onéreuse en frais d'impression et envoi postal ; aussi dites-nous si la **version informatique de cette Lettre**, envoyée par courriel, ne vous suffirait pas.

Merci de nous spécifier à réception de cette Lettre de Liaison si vous êtes d'accord pour cette « modernisation » qui pourrait s'appliquer dès la prochaine parution. Vous avez déjà remarqué qu'il en est ainsi pour les Lettres d'Information.



Salle H. Gazeau



Tapiserie de l'Odyssée



## Amicale des Anciens Élèves et Amis de l'Institution libre de Combrée

### Les Présidents d'Honneur

Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers

Mgr René Séjourné (c.1945)

Mgr Jean Tortiger (c.1945)

### Le Bureau

#### Président

Jean-Michel GUITTET (c.1985) – 35, cour de l'Horloge, 44150 Ancenis

Tel. : 06.62.79.73.91

[president@amicalecombree.fr](mailto:president@amicalecombree.fr)

#### Trésorier

Didier VIEL (c.1966) – 57, rue Adrien Recouvreur – 49000 Angers

Tel. : 02.41.34.27.29 – 06.88.49.25.45

[a.marzin2@aliceadsl.fr](mailto:a.marzin2@aliceadsl.fr)

#### Secrétaire

Jean-Louis BOULANGÉ (c.1964) - 21, avenue de Chambord, 44470 Carquefou

Tel. : 02.40.93.75.09 – 06.89.87.86.11

[secretaire@amicalecombree.fr](mailto:secretaire@amicalecombree.fr)

#### Présidents honoraires

Xavier PERRODEAU (c.1980) - Logis des Augustins, 49170 Savennières  
Tel. 02.41.39.58.54

[xavier.perrodeau@libertysurf.fr](mailto:xavier.perrodeau@libertysurf.fr)

Patrick TESSON (c.1972) – 1 avenue Jeanne d'Arc, 49570 Montjean-sur-Loire

Tel : 02.53.61.10.38

[patrick.tesson.1@cegetel.net](mailto:patrick.tesson.1@cegetel.net)

### Les membres du Conseil d'Administration

Marie-Jo ABLINE – Accueil Collège – 49-Combrée  
[mariejoabline@yahoo.fr](mailto:mariejoabline@yahoo.fr)

Geneviève CHARBONNEAU – présidente ASMV  
[combree.college@gmail.com](mailto:combree.college@gmail.com)

Patrick DANSET – cours 1973 – 78-Bailly  
[pdanset@rlabconseil.com](mailto:pdanset@rlabconseil.com)

Loïc DUSSEAU – cours 1984 – 75-Paris  
[l.dusseau@duseau.fr](mailto:l.dusseau@duseau.fr)

Dominique FAURE – cours 1969 – 92-Levallois-Perret  
[fauredominique9403@neuf.fr](mailto:fauredominique9403@neuf.fr)

Loïck LEBRUN - cours 1984 - Rennes-  
[loicllebrun@me.com](mailto:loicllebrun@me.com)

Jean-François PLOTEAU – cours 1984 – 95-Argenteuil  
[jf@ploteau.fr](mailto:jf@ploteau.fr)

Philippe TIJOU – cours 1966 – 62-Boulogne / mer  
[tijou.philippe@gmail.com](mailto:tijou.philippe@gmail.com)

Isabelle VEUGE – cours 1985 – 01-Peronnas  
[isav01@yahoo.fr](mailto:isav01@yahoo.fr)



Sur le site

[www.amicalecombree.fr](http://www.amicalecombree.fr)

vous trouverez :

votre bulletin d'adhésion,  
les objets de la boutique,  
env. 2500 photos dans les archives,  
des documents, vidéos et enregistrements  
et de quoi participer à la vie de ce site,  
une aide pour vos réunions de cours,  
la rubrique « Aventures »,  
« Le musée virtuel ».

Bulletin d'adhésion : page suivante  
Articles en boutique : voir le site

Lettre de Liaison de

L'Amicale des Anciens Elèves et Amis du collège de Combrée

Directeur de la publication :

Jean-Michel GUITTET

Siège social et Correspondance :

35 cour de l'Horloge – 44150 Ancenis  
[president@amicalecombree.fr](mailto:president@amicalecombree.fr)

ISSN 1956 -7464





**Combrée**  
Anciens élèves et amis  
de l'Institution libre

# BULLETIN D'ADHÉSION pour l'année civile 2017

à retourner à Monsieur Didier VIEL : 57, rue Adrien Recouvreur 49000 Angers

Encart à la LdL n°14

Adhésion en ligne sur :  
[www.amicalecombrée.fr](http://www.amicalecombrée.fr)

\*NOM :

\*Prénom :

\*Adresse :

\*Code postal :

Téléphone fixe :

\*Courriel(s) :

\*Cours (pour les anciens élèves uniquement) :

Date de naissance :

Adhésion  
duo\*\*

\*NOM :

\*Prénom :

Portable :

10 €

Adhésion tarif réduit  
(Étudiants et sans emploi)

16 €

Adhésion normale

20 €

Adhésion duo\*\*

50 €

Adhésion de soutien\*\*\*

..... €

Autre montant (jusqu'à 250 €)

**Chèque à l'ordre de** : Amicale des anciens élèves et amis de Combrée,  
à joindre à ce bulletin d'adhésion renseigné.

**Signature 1**

**Signature 2 (duo)**

\*Mentions obligatoires

\*\*L'adhésion duo offre la possibilité à chacun des deux membres d'un couple de devenir adhérent pour la somme forfaitaire de 20 euros.

\*\*\*L'adhésion de soutien inclut de facto la possibilité d'adhérer en duo.